

Genre du véhicule **) Chariot de travail	Marque A T L A S	Type A B 1 3 0 2	Fiche d'homologation n° CH 5040 01
---	---------------------	---------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "AB 1302" de chaque côté sur tourelle

"132" = préfixe au numero de chassis et sur plaquette du constructeur, à l'avant a droite

Numéro du chassis frappé à droite sur chassis et sur plaquette
 Signe d'identification du moteur frappé "F 4 L 912" à droite en bas sur carter, sur plaquette rivée
 Constructeur H. WEYHAUSEN, DELMENHORST (D) Importateur A I M S A, GENEVE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 Entraînement s.ttes. roues	MOTEUR Genre En ligne Temps 4
Direction hydrostatique ORBITROL OSP	Marque DEUTZ Carbur. D
Frein de service Hydr.2-circ.commande 1 circ.p.air compr.,exp.	Type F 4 L 912
Frein auxiliaire Méc. à ruban ext. (int. s.ttes les roues	Position à l'arrière Nombre cyl. 4
Frein stationn. s.arbre cardan	Alésage 100 Course 120
Transmission *)	Cylindr. 3769 cm ³ CV-Impot 19,2
Nombre vit. 8	CV-puiss. 63 (DIN) à 2300 t/m
Blocage differ. Crochet rem. Vitesse max. 20 km/h	Refroidissement Air

CARROSSERIE	Forme Excavatrice s. pneus	Nombre portes 1
	Toit ouvert -	
Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -		Amortissement bruit 1 pot échappent ^t 540 x 168 ø

DIMENSIONS	Vole	AV 1925	AR 1925
**) Diam. braquage	G 14.1	DR 14.0	
Empattement 2440	/ / / /		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	5590		
Largeur	2500		
Hauteur	4000		
Porte à faux AV	1930		
AR	1220		
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	3600		6500	10100 **)
Charge utile				
Poids total				10100
Garantie fabr.	8000		8000	12000
Dimens. pneus	9.00 - 20		10 Ply	
Charge p. essieu	8000		8000 (6.0)	
Poids max ^{de l'ensemble} remorquable				kg

Dist.dep.le volant - avant du vhc. = 3000 mm

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ HELLA Avertisseur optique -

Feux de croisement Bilux, symétr Feux de position 2/ds. phares

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 90 (dB/B)

Essuie-glace 1/électr. Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés Catadioptrés 2/séparés

Feux stop 2/séparés Feux de recul -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ à l'extérieur Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/

AV orange latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail -

2/ cales d'arrêt

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail **)

Marque & type ATLAS AB 1302

Châssis n° - (selon véhicule)

Homologation n° CH 5040 01

Forme de la carr. Excavatrice s. pneus

Couleur - (selon véhicule)

Places ass. : Total 1 (- avant)

Poids à vide sel. vhc. Carburant D

CV 19,2

Charge utile --- Cylindrée 3769 cm³

Poids total sel. vhc. Poids de l'ensemble -

REMARQUES. MODIFICATION ET CONDITIONS: §) Hauteur des feux, exigée pr. raisons techniques

- *) Transmission : Hydraulique, 2 x 2 x 2 = 8 vitesses
- **) Est livré av. plusieurs longueurs de flèche. Poids et dimensions variables. Décider de cas en cas, si le vhc. doit être classifié comme "vhc. spécial".
Comme remorque de travail, voir FH CH 9040 01.

Directives pour inscriptions dans permis de circulation, page 4 :

- Fixer bras de flèche à ...m. de l'avant (suivant modèle) et à 4,0 m de haut
- Soutenir bras de flèche par appui de la pelle sur le châssis ou selon modèle, fixer une
- Assurer tourelle au moyen d'une broche (barre d'appui entre châssis et bras.
- Accrocher le câble de frein à main
- Bras de flèche doit être muni d'un marquage jaune/noir
- Feu de gabarit sur bras de flèche exigé si la distance du volant vers l'avant dépasse 3 mètres

Remplace FH CH 5040 01 du 16.8.1968

Observations et conditions

Lieu et date de l'expertise

GENEVE, 16.8.1968

(3.3.1969)

La commission d'expertise